



Commune
de
La Neuveville



Commune
mixte de Plateau
de Diesse



Commune
de
Nods



VOTATION FÉDÉRALE ET CANTONALE DU 9 FÉVRIER 2020

Le bureau chargé de diriger les opérations du scrutin a été constitué comme suit :

Président: M. LACHAT Romain

Vice-présidente : Mme LANDRY HANSER Françoise

Membres

Mmes MM.

Kästli Sandra Labbé Bastian
Kholod Inga Lambert Thierry
Lauber Sylvie Leibbrandt Diego
Lehmann Aurore Leitner Yves
Lemaire Marisa
Longo Elisa
Lorenz Marinna
Lüthi Ludivine

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE PUBLICATION

Les électeurs et les électrices de la Commune municipale de La Neuveville sont convoqués aux urnes le 9 février 2020 pour se prononcer sur les objets suivants :

VOTATIONS FEDERALES

1. Acceptez-vous l'initiative populaire "D'avantage de logements abordables" ?

2. Acceptez-vous la modification du 14 décembre 2018 du code pénal et du code pénal militaire (Discrimination et incitation à la haine en raison de l'orientation sexuelle) ?

VOTATIONS CANTONALES

1. Acceptez-vous le concordat sur le transfert de la commune de Clavaleyres au canton de Fribourg ?

2. Acceptez-vous le crédit pour l'aire de transit de Wileroltigen ?

Le scrutin sera ouvert :

dimanche 9 février 2020 de 10 h. à 12 h, dans les locaux de l'Administration communale, place du Marché 3, 2520 La Neuveville.

Un local de vote accessoire sera ouvert le dimanche 9 février 2020 de 10h. à 12h, dans le bâtiment no 39, Chemin de Chavannes (hangar des pompiers).

RAPPEL :

Les ayants-droit au vote peuvent déposer leur enveloppe de vote par correspondance dans la boîte aux lettres située à l'entrée Sud du bâtiment de l'Administration communale, place du Marché 3. Le samedi précédant le jour de la votation, les enveloppes peuvent être déposées jusqu'à 20 heures au plus tard. Dans ce cas, comme pour le vote par courrier postal, les cartes de légitimation doivent être signées pour que le vote soit valable.

Police cantonale à La Neuveville
031 638 88 61

SÉANCE PUBLIQUE D'INFORMATION

Valorisation des places
de la Gare et du Marché - Invitation à une
présentation de la vision directrice

Nous avons le plaisir de vous informer que, dans le cadre du projet de valorisation des places de la Gare et du Marché, la Commune a décidé d'organiser des ateliers composés de professionnels de l'aménagement issus de divers horizons afin de définir une vision directrice pour tout le périmètre des places de la Gare et du Marché.

La population est cordialement invitée à venir assister à la présentation publique de cette vision directrice qui aura lieu le :

Mardi 11 février 2020 à 18h00
à l'Aula de l'école des Collonges
au chemin de l'Ecole primaire 6

Le service de la gestion du territoire (032 752 10 80) se tient à votre disposition pour toutes questions relatives à cet événement.

Le service de la gestion du territoire
La Neuveville, janvier 2020

Pharmacie

0842 24 24 24 (gratuit)

Médecin

Numéro d'urgence si votre médecin traitant n'est pas atteignable : 0900 900 024 (1.95mn Fr. à partir du réseau fixe) cabinetdurgencesbienne.ch

Dentiste

0900 90 39 03 (1.95mn Fr. à partir du réseau fixe)
La Neuveville, Cerlier, Anet, Täuffelen, Perles Longeau, Brügg, Nidau, Bienne. Les soins du service dentaire d'urgence sont payables au comptant.

Appel d'urgence

Tél. 117 Police, appel d'urgence

Tél. 118 Feu, appel d'urgence

Tél. 144 Ambulances, appel d'urgence

Tél. 145 Intoxications, appel d'urgence

Tél. 147 Aide téléphonique pour les enfants et les jeunes

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE MISE AU CONCOURS

La Municipalité de La Neuveville, pour son service de l'équipement, cherche un ou une

CHEF/FE D'EXPLOITATION
Degré d'occupation : 100 %

Mission :

- Maintenance et dépannage du réseau de distribution électrique (BT et MT).
- Maintenance et dépannage de l'éclairage public.
- Assurer le développement et l'entretien des stations de transformation et des coffrets de distribution.
- Organisation et participation au service de garde.

Exigences :

- Etre au bénéfice d'une formation de maître électricien de réseau, ou de spécialiste réseau, ou de chef de projet en installation et sécurité, ou d'expert en installation et sécurité électrique, ou d'ingénieur ETS orientation génie électrique ou encore titre équivalent.
- Expérience professionnelle dans la gestion de réseaux électriques.
- Sens des contacts humains
- Sens de l'organisation.
- Aptitudes à gérer, organiser et diriger une petite équipe.
- Esprit d'initiative et d'entreprise, autonomie dans la réalisation de ses tâches.
- Ouverture d'esprit aux nouvelles technologies (développement durable).
- Dispositions pour le travail administratif (rapports, correspondance générale, etc.).
- Maîtrise « utilisateur » des outils informatiques courants (office).
- Connaissance de l'allemand oral souhaitée.

Entrée en fonction : 1^{er} juillet 2020
ou date à convenir.

Traitement : selon échelle des traitements du personnel communal.

Renseignements: vous pouvez obtenir des renseignements sur ce poste auprès de M. Jean-Claude Scherler, chef d'exploitation, au 032 752 10 10 ou à l'adresse jean-claude.scherler@neuville.ch. Un cahier des charges du poste est disponible sur demande.

Les offres de service avec curriculum vitae et copies de certificats seront adressées à: Conseil municipal, Ressources humaines, place du Marché 3, 2520 La Neuveville, jusqu'au 15 février 2020.

La Neuveville, janvier/février 2020
Le Conseil municipal

Noctabus et Moonliner

La Commune participe financièrement aux services de bus Noctabus et Moonliner. Ceux-ci permettent aux noctambules de rentrer, chaque weekend, en toute sécurité à La Neuveville aux horaires suivants:

- **Noctabus** au départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 et 4h00

- **Moonliner 33** au départ de la Gare (Bienne) à 2h15

Ces deux services sont payants ! Il vous est possible d'obtenir des billets directement dans le bus.

**Horaires Téléphone & Guichet**

La permanence téléphonique est assurée du :
LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 11H30 ET DE 13H30 À 16H00

Le guichet de l'administration est ouvert selon l'horaire suivant :

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Mardi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Mercredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Jeudi	08h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Vendredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous

Pour des renseignements pointus au contrôle des habitants, veuillez vous présenter **lundi & mardi toute la journée** ou **mercredi, jeudi & vendredi matin**.

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes :

Adresse postale : Commune mixte de Plateau de Diesse
La Chaîne 2 – 2515 Prêles

Adresse e-mail : info@leplateaudiedesse.ch

Téléphone : 032 315 70 70

Fax : 032 315 27 69

Site internet : www.leplateaudiedesse.ch

En 2020, l'administration sera fermée aux dates suivantes :

Jours	Du	Au	Raison
Vendredi	10.04.2020		Vendredi Saint
Lundi	13.04.2020		Pâques
Jeudi-			
Vendredi	21.05.2020	22.05.2020	Ascension
Lundi	01.06.2020		Pentecôte
	20.07.2020	31.07.2020	Vacances estivales
	25.12.2020	01.01.2021	Vacances de Noël

Plan d'ouverture de la déchetterie de Diesse

Lundi	Mercredi	Samedi
10:30 - 11:30	16:30 - 18:30	09:00 - 11:30

**Points de collecte des déchets verts
Lamboing / Prêles**

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche. Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux citoyens de la commune Plateau de Diesse.

**VOTATIONS FÉDÉRALES,
CANTONALES ET COMMUNALE
ELECTION COMPLÉMENTAIRE COMMUNALE
9 FÉVRIER 2020**

Il est possible de venir voter à l'administration communale, La Chaîne 2 à Prêles, le **dimanche au bureau de vote de 10h00 à 12h00**.

Pour le vote par correspondance, ce dernier doit être déposé à la poste, en courrier A, en temps voulu. Il peut aussi être déposé dans les boîtes aux lettres communales disposées dans les trois villages, jusqu'au samedi 20h00.

Pour rappel, les boîtes aux lettres des anciennes administrations communales de Diesse et Lamboing peuvent être utilisées pour le dépôt des enveloppes de vote par correspondance, mais ne doivent en aucun cas servir au dépôt d'autres documents pour la commune.

ATTENTION :

1. Le vote par correspondance n'est valable qu'avec une seule carte de légitimation, personnelle et signée par l'électrice ou l'électeur. N'oubliez donc pas de signer votre carte !

2. Pour rappel, seuls les bulletins de vote doivent être insérés dans la petite enveloppe.

La carte de légitimation signée doit être glissée dans la grande enveloppe à fenêtre, avec la petite enveloppe contenant les bulletins.

Présidence : Mme Alexia Lecomte
Administration : Mme Christine Grandjean

**Bureau de vote
Dimanche 9 février 2020 de 10h00 à 12h00**

Membres : Mme Annette Deak
Mme Renata Feuz

Membres suppléantes : Mme Valérie Gehrig
Mme Estèle Geiger

**Bureau de dépouillement
Dimanche 9 février 2020 dès 09h00**

Membres : Mme Isabelle Cataldo Geiser
Mme Anne Claude Dubois
Mme Erika Dubois
Mme Florence Dubois
Mme Ariane Flück
Mme Anita Flückiger
Mme Delphine Fragnière
Mme Sarah Gauchat
M. Rui Fernandes
M. Nicolas Frochoux

Membres suppléant(e)s : M. Jonathan Fuchs
M. Cédric Gachet
M. Christian Gauchat
M. Paul Albert Gauchat

L'administration communale

**COMMUNE MIXTE
DE PLATEAU DE DIESSE
VOTATION COMMUNALE
DU 9 FÉVRIER 2020**
**Portant sur le crédit de construction
du nouveau collège de Prêles**

Conformément à l'art. 3, al. 2, lett. a) du Règlement d'organisation (RO) du 9 juin 2013 (état au 1^{er} janvier 2020), conformément aux dispositions du Règlement concernant les élections et les votations aux urnes de la Commune mixte de Plateau de Diesse du 9 juin 2013 (état au 21 novembre 2017), le Conseil communal a fixé au **dimanche 9 février 2020** et, dans les limites des dispositions légales aux jours précédents, une votation aux urnes concernant l'adoption d'un crédit d'engagement pour la construction d'un nouveau Collège à Prêles.

La question posée est la suivante : *Acceptez-vous le crédit d'engagement de CHF 13'920'000.00 pour la construction d'un nouveau collège à Prêles?*

En plus de la brochure officielle d'information, qui parviendra aux ayants droit dans la semaine du 13 janvier 2020 (3 semaines avant la votation), les documents suivants sont déposés au bureau de l'administration communale de Prêles, dès le 13 janvier 2020, pour consultation :

- Les plans de la construction au 1/50^e
- Le récapitulatif du Bureau Chappuis Architectes
- Le plan de financement 2020-2024
- Le rapport du 29 août 2018 du jury du concours d'architecture

A le droit de vote toute personne qui dispose du droit de vote en matière cantonale (citoyennes et citoyens suisses âgés de 18 ans révolus) et qui est domiciliée dans la commune depuis trois mois (Art. 2 du Règlement concernant les élections et les votations aux urnes du 9 juin 2013).

Prêles, le 10 janvier 2020

Le Conseil communal

**ÉLECTION COMMUNALE
COMPLÉMENTAIRE DU 9 FÉVRIER 2020
POUR LA COMMUNE MIXTE
DE PLATEAU DE DIESSE
(Législature 2018-2021)**

Pour le poste de Conseiller communal vacant, 3 personnes candidates ayant déposé leur liste de candidature dans le délai imparti, la population sera donc invitée à **se prononcer aux urnes le 9 février prochain** sur le nom de la future ou du futur membre du Conseil communal. Les personnes candidates en liste sont les suivantes (par ordre alphabétique):

DECRAUZAT Davy
31.10.1986 Lamboing Conseiller technique

FAVRE ALVES Catherine
28.06.1967 Prêles Enseignante

SIMON-VERMOT Nathalie
30.12.1984 Prêles Maman au foyer

L'administration communale



La commune Mixte de Plateau de Diesse
La Chaîne 2 – 2515 Prêles
032 315 70 70

**SCRUTIN COMMUNAL
DU 9 FÉVRIER 2020**

- Election complémentaire au Conseil communal
- Votation communale portant sur le crédit de construction du futur collège de Prêles

Le Conseil communal informe qu'il organisera, à l'issue du scrutin communal du 9 février 2020, une présentation publique des résultats, qu'il s'agisse de l'élection communale complémentaire, qui désignera la nouvelle ou le nouveau Conseiller.ère communal.e élu.e en remplacement de M. Manuel Moser, démissionnaire au 31.12.2019, ou du vote portant sur le crédit de construction de 13'920'000 francs pour la réalisation du futur Collège de Prêles. Dans cette optique, il convie la population et toute personne intéressée à le rejoindre le

Dimanche 9 février 2020, dès 14 heures 30

au Restaurant du Cheval-Blanc, à Lamboing, salle du 1^{er} étage, accès par le parking au Nord possible.

Un petit apéritif sera servi à cette occasion.

L'administration communale

**TRIAGE FORESTIER DU MONT SUJET
VENTE DE BOIS DE FEU**

Les personnes intéressées à l'achat de bois de feu peuvent s'annoncer directement au forestier de triage, M. Ph. Mottet, tél. 079 631 46 87.

Du bois de feu 100 % hêtre sec est disponible en toute longueur. La livraison se fait à domicile. Pour le prix, veuillez-vous adresser directement à M. Ph. Mottet.

Commune mixte de Plateau de Diesse
et Commune Bourgeoise de Prêles

Consultez gratuitement la Feuille officielle
www.imprimerieducourrier.ch



COMMANDE INTERMÉDIAIRE DE MAZOUT

Les personnes intéressées par une commande groupée intermédiaire d'huile de chauffage sont priées de remplir le questionnaire ci-dessous et de l'envoyer directement par poste à Mme Alexia Lecomte, Route de Prêles 15, 2516 Lamboing, ou par courriel à lecomte.a@hotmail.com d'ici au 21 février 2020 au plus tard.

a) Je passe commande de litres d'huile de chauffage.

ou

b) Je passe commande du plein de ma citerne, soit litres d'huile de chauffage.

Qualité Normal ECO

Nom, prénom

Adresse

NPA / Localité

No de tél.

Signature

Date

La livraison est prévue début à mi-mars 2020.
(la commande principale se fera durant l'été)

RENCONTRE DES AÎNÉS DE LA COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSE

Nous souhaitons la bienvenue aux jeunes retraités de la commune qui souhaiteraient participer à nos rencontres. Il s'agit des hommes nés en 1955 et des femmes nées en 1956.

Pour ce mois de février, nous aurons le plaisir d'accueillir M. Philippe Detribolet pour une petite conférence sur l'apiculture le

mercredi 19 février 2020 à 15h00, au complexe du Cheval Blanc de Lamboing.

Afin de pouvoir organiser cet après-midi au mieux, nous vous prions de bien vouloir vous inscrire à l'aide du talon d'inscription ci-dessous **jusqu'au vendredi 14 février 2020 au plus tard.**

Les personnes domiciliées dans les villages de Diesse, Lamboing et Prêles, qui auraient besoin d'un transport, peuvent **l'inscrire sur le bulletin d'inscription.**

Les personnes résidant dans un home peuvent faire appel au **Service bénévole 7 sur 7** (réservation du lundi au vendredi de 08h30 à 11h30 au no **032 489 10 03**).

Le groupe d'animation des aînés se réjouit de vous revoir nombreuses et nombreux à cette occasion.

Nous profitons de cette annonce pour adresser tous nos meilleurs vœux de santé et de bonheur aux aînés de notre commune qui ont fêté leur anniversaire dans le courant des mois de décembre et de janvier.

L'administration communale

Talon d'inscription – Après-midi conférence "L'apiculture"

Nom: Prénom:

Adresse: Localité:

No de tél.: Transport : NON OUI

A retourner jusqu'au vendredi 14 février 2020 au plus tard
à la Commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles

PASSAGE DU BIBLIOBUS À DIESSE, LAMBOING ET PRÊLES



1^{er} trimestre 2020

Stationnements

Diesse : Devant le complexe communal «Le Battoir», entre 11h15 et 12h00

Prêles : A l'Est du bâtiment administratif, entre 13h15 et 14h15

Lamboing : A l'arrêt de bus, entre le restaurant du Cheval Blanc et la boulangerie, entre 14h30 et 15h30

15 février, 29 février, 14 mars, 28 mars

L'administration communale

FANFARE L'ESPERANCE LAMBOING

Soirée musicale et théâtrale

La fanfare L'Espérance vous invite à venir partager un moment de détente en prenant part à sa soirée musicale, suivie d'une pièce de théâtre intitulée «L'Auto-Immuable» comme d'habitude rires assurés...

Rendez-vous

au complexe du Cheval-Blanc à Lamboing les 7 et 8 février 2020 à 20h15.

D'avance nous vous remercions de votre soutien.

Avis de construction

Requérante : Camping Prêles SA, Route de La Neuveville 61, 2515 Prêles.

Emplacement : parcelle no 2314 (DS 2692), aux lieux-dits : "Route de la Neuveville / La Côte", Prêles, commune de Plateau de Diesse.

Projet : pose de deux conteneurs semi-enterrés de type Molok de 5 m³ pour ordures ménagères.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : PQ « Camping La Côte ».

Dérogation : art. 25 LCFo.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 8 mars 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de Plateau de Diesse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 7 février 2020.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

**MA FILLE
NE QUITTE PLUS
SON ÉCRAN !**

Nous sommes là pour vous aider !

APPELEZ-NOUS!
0800 105 105
www.addictionsuisse.ch



ADDICTION | SUISSE

**MON FILS FUME
DU CANNABIS !**

Nous sommes là pour vous aider !

APPELEZ-NOUS!
0800 105 105
www.addictionsuisse.ch



ADDICTION | SUISSE

**PROBLÈMES
DE COUPLE ?**

L'alcool n'est pas la solution !

APPELEZ-NOUS!
0800 105 105
www.addictionsuisse.ch



ADDICTION | SUISSE



Le dicastère des finances de la
COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSE recherche,
pour renforcer son département dès le 1^{er} juin 2020
et pour une durée indéterminée

un.e collaborateur.trice aux finances à 60%

Champs d'activités

- Participation à la préparation du budget et tenue des comptes annuels – enregistrement régulier de tous les faits comptables
- Suivi du paiement des factures créanciers et contrôle des pièces justificatives y afférentes
- Facturation aux débiteurs (taxes communales, émoluments, prestations de la crèche communale)
- Gestion des débiteurs et du contentieux
- Gestion du parc informatique de la commune (évolution technologique et investissements y relatifs, mise à jour du site Internet)
- Traitement comptable des locations des bâtiments communaux
- Etablissement des décomptes TVA
- Contrôle des relevés des compteurs (eau, eaux usées)

Formation et expérience

- CFC d'employé.e de commerce ou titre jugé équivalent
- Expérience dans le domaine de l'administration publique
- Bonnes connaissances du MCH2
- Bonnes connaissances des outils informatiques usuels et spécifiquement ceux liés au domaine de la comptabilité communale (ProConcept ERP)

Profil souhaité

- Aptitude à travailler de façon indépendante
- Sens des responsabilités
- Bonne capacité d'adaptation
- Disposition à se former en continu

Classe de traitement : 11-12 sur l'échelle communale

Entrée en fonction : 1^{er} juin 2020 ou date à convenir

Si vous remplissez toutes ces conditions, nous nous réjouissons alors de recevoir votre lettre de motivation avec la mention « postulation » et accompagnée des documents usuels à :

COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSE
M. Daniel Hanser, resp. des ressources humaines
La Chaîne 2, 2515 Prêles

jusqu'au 29 février 2020

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la même adresse ou au no de tél. 032 315 70 70

Des documents supplémentaires et, notamment, le cahier des charges, peuvent être consultés sur notre site Internet

www.leplateaudediesse.ch



**Commune mixte de
Plateau de Diesse**
La Chaîne 2
2515 Prêles

032 315 70 70
info@leplateaudediesse.ch



Nouvelles de l'administration

Réforme des Directions
Réorganisation de l'administration cantonale

Un vent de renouveau soufflera sur l'administration cantonale bernoise le 1^{er} janvier 2020. Trois offices changeront de Direction, six Directions et plusieurs offices auront un nouveau nom et deux offices seront scindés. Quelque 300 collaborateurs et collaboratrices sont concernés, dont une cinquantaine changeront de lieu de travail.

La réforme procède à des transferts de tâches ciblées qui concernent principalement quatre des sept Directions actuelles : économie publique (ECO) ; justice, affaires communales et affaires ecclésiastiques (JCE) ; santé et prévoyance sociale (SAP) ; travaux publics, transports et énergie (TTE).

Concentration des tâches

L'actuelle ECO est renforcée et devient la Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement (DEEE). Elle intègre le Laboratoire cantonal de la SAP et l'Office de la coordination environnementale de la TTE, des unités qui se consacrent à des thématiques touchant l'environnement.

La nouvelle Direction de l'intérieur et de la justice (DIJ) regroupera toutes les tâches ayant une incidence spatiale. C'est pourquoi l'Office de l'information géographique passera de la TTE à la DIJ. A partir du milieu de 2020, la nouvelle Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration (DSSI) sera responsable de toutes les questions d'aide sociale dans le domaine de l'asile et des réfugiés, aujourd'hui répartie entre deux Directions.

Changements de noms

Six des sept Directions auront un nouveau nom à partir du 1^{er} janvier. Plusieurs offices seront rebaptisés, tandis que deux offices de la nouvelle DEEE seront scindés. Le Grand Conseil a approuvé un crédit de près de 5,4 millions de francs lors de la session d'hiver pour les travaux de projet et la mise en œuvre des mesures. Sur les quelque 12'000 collaborateurs du canton, 300 environ sont directement concernés par les remaniements. Une cinquantaine de personnes changeront de lieu de travail.

Image graphique remaniée

Les nouvelles règles de présentation entreront en vigueur en même temps que la réforme des Directions. Elles régissent l'image graphique du canton de Berne. La version précédente datait de 1992. Les règles de présentation ont été précisées et adaptées aux exigences de la communication actuelle.

Un projet lancé en 2016

C'est au début de la législature 2014-2018 que le Conseil-exécutif a examiné la question d'une réforme de l'organisation des Directions cantonales, dont la structure n'avait pas changé pendant plus de 20 ans. En mars 2016, le Grand Conseil lui a transmis une motion exigeant une réforme. Les travaux ont commencé en mai et le nouveau Conseil-exécutif a validé l'orientation de la réforme en juillet 2018. Lors de la session d'été 2019, le Grand Conseil a adopté la base juridique et, lors de la session d'automne 2019, le décret où figurent les tâches des Directions et de la Chancellerie d'État.

 **HORAIRE DE LA DÉCHETTERIE**

Vous trouvez toutes les informations relatives à la déchetterie sur le site www.memodechets.ch ou par le biais de l'application pour smartphone, ou sur le calendrier des déchets que vous avez reçu en début d'année



à télécharger dans l'AppStore ou sur Googleplay
ADMINISTRATION COMMUNALE



FOIRE DE NODS

La SDN cherche des artisans et entrepreneurs locaux pour l'exploitation d'un stand lors de la foire qui aura lieu le samedi 9 mai 2020 dès 9h. Profitez de cette occasion pour valoriser votre savoir-faire, vos produits ainsi que vos créations. Pour les personnes intéressées, veuillez prendre contact avant le 21 février à l'adresse suivant sdn@nods.ch à l'attention de Maryline Scemama ou au 078 820 36 04.

Société de développement de Nods

Avis de construction

Requérante : Bondolfi Jocelyne, Chemin des Gentianes 3, 2518 Nods

Auteur du projet : N. Marti SA, Installations sanitaires-chauffages-ferblanterie, Rue de la Gare 3a, 2520 La Neuveville

Projet : Remplacement du chauffage électrique par une pompe à chaleur extérieure, sur RF 1342 du ban de Nods, Chemin des Gentianes 3, 2518 Nods

Zone : H1

Dérogation : Aucune

Dimensions : suivant plans

Protection des eaux : S 3

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement à l'administration communale de Nods jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la date de la première publication. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale, 2518 Nods, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Nods, le 31.01.2020

Administration communale

 **ELECTIONS DU 9 FÉVRIER 2020
COMPOSITION DES BUREAUX**

Bureau de vote et de dépouillement

Présidence : Philippe Botteron

Membres : Philippe Botteron
Elsa Knuchel
Michel Lack
Melissa Kull
Jérôme Lécho

Membre suppléant : Lehmann Françoise

Administration : Viviane Sunier

CONSEIL COMMUNAL

VIGNETTE OBLIGATOIRE POUR DÉCHETS VERTS

Nous vous rappelons que chaque ménage allant déposer des déchets verts (gazon ou compost ménager) ou des branchages aux endroits prévus à cet effet doit être au bénéfice d'une vignette.

Cette vignette peut être retirée ou commandée à l'administration communale (032 751 24 29 ou commune@nods.ch). Son prix est de CHF 80.- par année. Des contrôles seront effectués mais nous comptons sur le sens civique de chacun pour "jouer le jeu". Les abus nous obligeraient à instaurer des heures d'ouverture restrictives et donc défavorables à tous.

Tout comme l'année dernière, nous enverrons automatiquement la vignette 2020 avec une facture aux ménages qui l'avaient commandée l'année dernière. Si vous ne souhaitez pas la vignette 2020, il suffira de nous la retourner avec la facture dans notre boîte aux lettres.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Administration communale



Selbsthilfe BE Info-Entraide BE

Notre offre

Les centres de consultation d'Info-Entraide BE informent toutes les personnes intéressées par le thème de l'entraide autogérée ou par les groupes d'entraide autogérés. Les personnes compétentes dans nos centres de consultation informent et conseillent sur toutes les questions relatives au thème de l'entraide autogérée. Les prestations sont gratuites. Toutes les demandes et informations sont traitées de manière confidentielle.

Un grand nombre de groupes d'entraide autogérés s'engagent dans le canton de Berne autour de sujets tels que :

- situation de vie difficile
- maladies somatiques / chroniques
- handicaps psychiques / physiques
- famille / couple / relations
- dépendance

En cas d'intérêt, le site www.infoentraide-be.ch vous donnera tous les renseignements nécessaires.

PUBLICATION ARRÊTÉ DU CONSEIL COMMUNAL CONCERNANT L'ORGANE DE CONDUITE COMMUNAL

Vu les articles 8, 22 et 23 LCPPCi (RSB 521.1)

Le Conseil communal de Nods

Arrête

Article 1 : L'organe de conduite communal est composé comme suit :

- Le/la maire
- Le/la responsable du dicastère des finances
- L'administrateur/trice des finances

²En cas d'indisponibilité des personnes précitées, c'est leur remplaçant selon l'organisation communale qui fait foi.

Article 2 : Ses tâches consistent à recenser périodiquement les risques et les dangers potentiels, selon les prescriptions du service compétent de la Direction de la police et des affaires militaires.

² Il prend les mesures préparatoires nécessaires et met en place les moyens requis pour faire face aux événements.

Article 3 : Il dispose d'une compétence financière de CHF 50'000.-.

Article 4 : L'arrêté entre en vigueur le 4 février 2020 et remplace toutes les dispositions antérieures.

Conseil communal



ANNULATION DE LA COURSE

Les faibles chutes de neige de ces derniers jours ne nous permettent pas d'offrir les conditions de sécurité nécessaire au bon déroulement de la course de la Chasseralienne.

C'est donc avec un immense regret que le comité d'organisation se voit dans l'obligation d'annuler la course cette année.

Nous vous donnons rendez-vous à vous ainsi qu'à la neige en 2021.

Au nom du Comité de la Chasseralienne,
Valérie Baumgartner

Consultez gratuitement la Feuille officielle
www.imprimerieducourrier.ch



Votation populaire du 9 février 2020: Une aire de transit pour des conditions d'accueil clairement établies

Le Conseil-exécutif et le Grand Conseil recommandent au corps électoral d'accepter le crédit pour la réalisation d'une aire de transit à Wileroltigen, dans le Seeland. Les gens du voyage ont droit à un nombre suffisant d'aires de stationnement. Une aire de transit permanente permettra de diminuer le nombre d'installations dans des lieux non autorisés. Elle sera équipée simplement et exploitée par le canton.

Les citoyennes et les citoyens du canton de Berne voteront le 9 février 2020 sur un crédit de 3,33 millions de francs pour la planification, l'étude de projet et la réalisation d'une aire de transit à Wileroltigen. Le Grand Conseil a adopté clairement le montant, par 113 voix contre 32 et 4 abstentions, lors de la session de printemps 2019. Un référendum muni de 12'227 signatures valables a été déposé contre cette décision.

Un nombre insuffisant d'aires de stationnement
"Les personnes qui ont un mode de vie itinérant sont en droit d'exiger qu'un nombre suffisant d'aires de stationnement soit à leur disposition", a souligné la conseillère d'État Evi Allemann en présentant le projet en votation. Or, ce n'est pas le cas aujourd'hui dans le canton de Berne. Il manque en particulier un espace aménagé pour les gens du voyage étrangers, ce qui entraîne des problèmes récurrents. Il s'agit donc de réaliser une aire de stationnement permanente et garantie à long terme pour les gens du voyage étrangers au sud de l'aire de repos de Wileroltigen, sur l'autoroute entre Berne et Morat.

Empêcher les stationnements indésirables
Grâce à l'aire de transit prévue à Wileroltigen, le canton de Berne souhaite empêcher les gens du voyage de faire halte en dehors des lieux prévus à cet effet. La réalisation d'une aire de stationnement permettra d'offrir des conditions claires, a relevé la conseillère d'État Evi Allemann. Les communes et les propriétaires fonciers concernés profiteront des retombées positives. La police devra intervenir moins souvent, tandis que la sécurité et l'ordre publics seront mieux assurés.

Un site idéal
L'emplacement a été choisi après une évaluation minutieuse de la situation. Il se situe sur l'autoroute A1, un axe de passage principal pour les gens du voyage étrangers. Il ne sera accessible que par l'autoroute, de sorte que les véhicules éviteront la zone habitée. Le village de Wileroltigen se trouve à environ 1,2 kilomètre à vol d'oiseau, celui de Gurbrü à 500 mètres. L'aire de repos autoroutière voisine est déjà équipée (électricité, eau, eaux usées). Propriétaire du terrain, la Confédération le met à disposition du canton, qui jouit d'un droit de superficie gratuit.

Le canton en charge de l'exploitation
L'aire de transit pourra accueillir 36 véhicules. Elle sera exploitée par le canton. Un groupe de suivi composé de différents acteurs sera mis en place, au sein duquel la commune de Wileroltigen aura le loisir d'exprimer ses préoccupations. Les gens du voyage verseront une caution et paieront des frais d'utilisation. Un gardien assurera l'ordre sur le site.

Arguments contre le projet
Le comité référendaire critique les coûts de réalisation de l'aire de transit, trop élevés à ses yeux. En

réalité, ils le sont nettement moins que ceux du projet précédent, prévu à Meinisberg. Les opposants déplorent la construction d'une aire de transit contre la volonté de la commune. Or, le canton a tenu compte de plusieurs conditions posées par la commune, en particulier de son refus de s'occuper de l'exploitation. En outre, l'aire est relativement éloignée de la zone habitée et séparée de Wileroltigen par l'autoroute. Les opposants pensent en outre que la surface aménagée n'empêchera pas les occupations illégales de terrains, parce que ses capacités sont insuffisantes. Pour le Conseil-exécutif et le Grand Conseil, les avantages l'emportent. Ils demandent au corps électoral d'accepter le crédit en faveur de l'aire de transit de Wileroltigen.

Swiss Medical Network entre dans le capital de l'Hôpital du Jura bernois

Le groupe privé Swiss Medical Network entre dans le capital-actions de l'Hôpital du Jura bernois (HJB SA). Le Conseil-exécutif du canton de Berne a décidé de céder 35% des parts de l'HJB SA, pour près de 27 millions de francs. Ce partenariat public-privé permet de garantir le maintien d'une offre globale de soins aigus somatiques et psychiatriques pour les franco-phones bernois dans un paysage hospitalier évoluant rapidement. Outre son entrée au capital, Swiss Medical Network s'est engagé à investir 25 millions de francs sur les trois prochaines années afin de soutenir les projets de l'Hôpital du Jura bernois à Moutier et à Saint-Imier.

Si la liste hospitalière bernoise comprend nombre de cliniques privées, c'est la première fois qu'un groupe privé acquiert des participations dans un hôpital appartenant au canton de Berne. Cette approche innovante apporte une solution durable pour l'avenir de l'Hôpital du Jura bernois et garantit l'approvisionnement en soins d'une région périphérique. Avec l'entrée au capital de Swiss Medical Network, l'HJB SA investira plus de 25 millions de francs dans les sites de Moutier et Saint-Imier au cours des trois prochaines années, garantissant ainsi la pérennité des sites à long terme et leur développement.

Le contrat prévoit également une option pour une participation majoritaire dans les trois ans. L'HJB SA détient les hôpitaux de Moutier et de Saint-Imier, le pôle santé mentale, avec notamment la clinique de Bellelay, ainsi que le Médicentre à Tavannes. Il a également des participations dans le Médicentre de Moutier, la Pharmacie interjurassienne, l'Institut de radiologie du Jura bernois et le Centre de radio-oncologie Bienne-Seeland-Jura bernois.

L'entrée de Swiss Medical Network dans le capital-actions de l'Hôpital du Jura bernois stabilisera la situation de ces établissements au fort ancrage régional et préservera les emplois. Elle s'inscrit également dans la stratégie du groupe de développer un système de soins intégrés régional. Swiss Medical Network est le deuxième groupe privé de cliniques et centres ambulatoires de Suisse. Il dispose d'une infrastructure médicale à la pointe de la technologie et offre aux patients des soins de premier ordre, tant ambulatoires que stationnaires, dans de nombreuses spécialités. Près de 2000 médecins et 3000 collaboratrices et collaborateurs exercent leur activité dans les 19 cliniques et plus de vingt centres ambulatoires que compte le

groupe, présent dans treize cantons et dans les trois régions linguistiques du pays. Dans le canton de Berne, Swiss Medical Network détient l'ensemble de la chirurgie du complexe hospitalier de la clinique Siloah, à Gümliigen.

Les cliniques des cantons d'Argovie, Bâle, Berne, Fribourg, Neuchâtel, Schaffhouse, St-Gall, Soleure, du Tessin et du Valais figurent sur les listes hospitalières et assurent un mandat de service public. Swiss Medical Network est une filiale détenue à 100% par la société AEVIS VICTORIA SA, cotée à la SIX Swiss Exchange. Cette dernière est propriétaire, dans le canton de Berne, de l'hôtel Victoria-Jungfrau Grand Hotel & Spa, à Interlaken, et exploite l'hôtel Bellevue Palace, à Berne.

Trois décennies d'études d'impact sur l'environnement, les enjeux écologiques pris en compte à un stade précoce

Cela fait trois décennies que le canton de Berne étudie l'impact sur l'environnement des grands projets de construction. Un millier de dossiers ont été analysés. Grâce à cette démarche, les intérêts de l'environnement sont pris en compte à un stade précoce dans les processus de planification et les projets de construction doivent respecter des normes environnementales plus strictes.

Depuis 1989, il est obligatoire d'étudier l'impact des installations susceptibles de porter des atteintes importantes à l'environnement. En trente ans, le canton de Berne a ainsi examiné environ un millier de grands projets de construction. Au départ, les études d'impact sur l'environnement (EIE) regardaient avant tout des projets routiers ou ferroviaires ainsi que des installations de détention d'animaux de rente, des gravières, des usines de traitement des déchets. Depuis quelques années, l'accent est mis sur les ouvrages énergétiques ou hydrauliques.

Centrales hydrauliques et bâtiments industriels
En 2019, le canton a achevé 34 EIE. Elles concernaient des projets comme le parc éolien des Quatre Bornes près de Saint-Imier, à cheval sur les cantons de Berne et Neuchâtel, ou encore les centrales hydrauliques de Trift dans la région du Grimsel et de Soubach dans la vallée de Lauterbrunnen. D'autres projets ont également été approuvés, comme les extensions de la plateforme logistique de la Migros à Schönbühl ou de la manufacture de Rolex à Bienne, ou six ouvrages hydrauliques sur l'Aar, la Kiese, la Singine et la Worble.

Nouvelles préoccupations, nouvelles installations

Trois décennies après leur introduction, les EIE sont devenues une évidence pour la plupart des maîtres d'ouvrage privés et publics. Mais cet instrument a besoin d'évoluer. Il doit notamment accorder plus d'importance à de nouvelles préoccupations, comme la protection du climat, et aux installations d'un nouveau genre, par exemple pour l'exploitation thermique des cours d'eau. Si ces innovations sont souhaitables pour le climat, elles ne sont pas sans risque pour l'environnement.

11 Paroisses

Paroisse réformée de La Neuveville

Vendredi 7 février

Cultes dans les homes : 10h Mon Repos ; 10h45 Montagu

16h30 Culte de l'enfance à la Maison de paroisse

Dimanche 9 février

10h Culte, sainte Cène, avec la participation du chœur

Voskresenije de St Petersburg

John Ebbutt, pasteur

Jean 4, 1-15 : de l'eau vive

petit concert matinée à l'issue du culte pour ceux qui le désirent

Mercredi 12 février

10h partage biblique et prière à la salle Schwander,

Grand-Rue 13

La Blanche-Eglise est ouverte de 9h à 18h

A votre service, pasteur John Ebbutt - 032 751 28 57

Diacre Jean-Marc Leresche - 079 655 73 09

Pasteure Marie-Laure Krafft Golay : 032 751 70 82

Tél. n° d'urgence : 0848 20 25 20

www.paref2520.ch - info@paref2520.ch

et www.lac-en-ciel.ch

Kirchgemeinde Pilgerweg Bielensee

Sonntag, 9. Februar

18.15 Uhr, Pfarrsaal Ligerz: Gottesdienst. Mit Miriam

Vaucher (Musik) und Pfr. Peter von Salis.

Pikettdienst

29. Oktober bis 9. Februar: Pfr. Peter von Salis

(Tel. 078 741 37 64).

10. bis 16. Februar: Pfrn. Corinne Kurz

(Tel. 079 439 50 98).

www.kirche-pilgerweg-bielensee.ch

Paroisse catholique de La Neuveville

Dimanche 9 février

A 10h messe à La Neuveville

Mardi 11 février

A 10h30 Messe à Mon Repos

Dimanche 16 février

10h Messe

Catéchèse

Vendredi 7 février

Rencontre à la salle de la paroisse 18h-21h

Dimanche 9 février

A 9h caté 3H/4H à La Neuveville

Messe des cendres pour tous les enfants du cathé, parents bienvenus 26 février 18 à 19h30

Secrétariat de la paroisse : voir sous adresses utiles

L'assistant pastoral, Yannick Salomon, vous reçoit volontiers du

lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 ou à un autre moment sur rendez-vous. Merci de le contacter au 032 751 28 38 ou en cas de non réponse au 079 352 38 12. Soyez les bienvenus !

www.cathberne.ch/organisation/unitespastorales/unite-pastorale-catholique-de-bienne-la-neuveville

Paroisse réformée Diesse, Lamboing, Prêles

Dimanche 9 février

Culte à Diesse, 10h, service de voiture, thème : Comment la foi nous permet-elle d'espérer ?

Dimanche 16 février

Culte à Nods, 10h, service de voiture

Service de voiture

Passage à 9h35 école Prêles; 9h40 Poste Lamboing et

9h45 centre du village de Diesse

Contact

Président : M. Lucas Bau, 078 922 80 57

Pasteur : Stéphane Rouèche

032 315 27 37 / 079 429 02 80; strouche@gmail.com

Paroisse de Nods

Dimanche 9 février

10h, culte, Diesse

Vendredi 14 février

9h, Méditation et prière, salle de paroisse

14h, Rencontre des aînés, salle de paroisse

Dimanche 16 février 2020

10h, Nods, culte du souvenir

Contacts

Pasteur : Solveig Perret Almelid

078 956 76 84 - solveig.p.a@bluewin.ch

Numéro paroissial : 032 751 70 82

Catéchète professionnelle

Mme Sarah Holzmann 079 654 63 58

Eglise Evangélique de l'Abri, La Neuveville

Vendredi

20h groupe de jeunes

Dimanche

10h Culte avec le pasteur Didier Suter

- Culte de l'enfance: 5^{ème} à 8^{ème} Harnos

- Explorateurs: 1^{ère} à 4^{ème} Harnos

- Garderie

Mardi

6h30 à 7h Forum des hommes

Mercredi

9h15 à 11h Au café des dames

www.labri.ch - Tél : 032 751 36 65

Eglise Adventiste - Services à Bienne

Samedi 8 février

9h30 : Partage de la Parole

10h30 : Culte, pasteur Christian Goetschalckx

12h15 : Repas avec l'église allemande

Jedi 13 février

19h30 : Réunion de prières

Adresses utiles

Service de maintien à domicile (SMAD)

La Neuveville

Soins infirmiers, aide familiale et ménagère. Rte de Neuchâtel 19

Tél. 032 751 40 61 Fax 032 751 40 62

Service Transports Croix-Rouge Tavannes

District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide ?

Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc)

Renseignements : lundi-vendredi de 8h30 à 11h30

Tél. 032 489 10 03

Home Montagu et foyer de jour

Rue Montagu 8 - 2520 La Neuveville - Tél. 032 751 26 96

Repas à domicile : tél. 032 751 21 05

www.home-montagu.ch

Secrétariat de la Paroisse Réformée

Nouveaux horaires : le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert

le mercredi matin de 8h30 à 11h30. Les lundis, mardis,

mercredis et vendredis après-midi de 14h à 17h. Le jeudi est

fermé toute la journée. Tél. 032 751 10 35, Courriel :

info@paref2520.ch N° d'urgence : 0848 20 25 20

Secrétariat de la Paroisse Catholique

Le secrétariat de la paroisse répond à vos appels le mardi de

8h30 à 12h et le jeudi de 13h30 à 17h. Tél. 032 751 28 38 ou

par mail : laneuveville@cathberne.ch

Site Internet : www.cathberne.ch/laneuveville

Service de l'Équipement de La Neuveville

Service de garde, no de tél. 032 752 10 99. Uniquement pour

les urgences liées aux réseaux hors des heures d'ouverture

de l'administration.

Administration du cimetière de La Neuveville

Pour tous renseignements : Tél. 079 248 26 26

Service payant de bus durant le week-end

Noctanbus: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h00

Moonliner: départ de la Gare (Bienne) à 2h15

Jura Bernois tourisme

Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville. (fermeture hivernale,

réouverture début avril). Infos et manifestations sous :

www.jurabernois.ch. Courriel : info@jurabernois.ch

Tél. 032 494 53 43

Musées / Agenda

Musée d'art & d'histoire de La Neuveville

Fermeture hivernale. Visites guidées sur demande : renseignements :

Office du tourisme, tél : 032 751 49 49

www.museelaneuveville.ch - musee.laneuveville@bluewin.ch

Musée de la vigne du lac de Bienne, Chavannes / Gléresse

Fermeture hivernale. Visites guidées et réservations de salle sur

demande. Rens.: 032 315 21 32

Renseignements : Tél. 032 315 21 32

www.rebbaumuseum.ch - info@rebbaumuseum.ch

Fondation de l'hôtel de ville / Musée, Le Landeron

Le Musée est ouvert tous les samedis et dimanches de 14h30

à 17h30. Exposition permanente, vigne et culture, autrefois

au Landeron.

Café Théâtre de la Tour de Rive - La Neuveville

Samedi 08.02.2020 à 20h30 Ma Folle Otarie

Dimanche 16.02.2020 à 17h00 Coatimundi

Vendredi 21.02.2020 à 20h30 Phanee de Pool

Samedi 22.02.2020 à 20h30 Phanee de Pool

Mercredi 05.02.2020 à 19h00 EMJB - piano moderne

Samedi 07.03.2020 à 20h30 Saveurs du Sud

Vendredi 20.03.2020 à 20h00 Boogie-Woogie Show

Samedi 21.03.2020 à 19h00 Boogie-Woogie Tour

Dimanche 22.03.2020 à 11h00 Boogie-Woogie Brunch

Samedi 28.03.2020 à 20h30 Pascal Rinaldi

Jeudi 02.04.2020 à 19h30 Concert EMJB

Vendredi 03.04.2020 à 19h30 Concert EMJB

Vendredi 24.04.2020 à 20h30 JAEL

Vendredi 01.05.2020 à 20h30 Mo(r)tel

Samedi 02.05.2020 à 20h30 Mo(r)tel

Vendredi 05.06.2020 à 20h30 ArtTOTAL

Samedi 20.06.2020 à 20h30 La Locanderia

PLANNING FAMILIAL AU CENTRE HOSPITALIER DE BIENNE

Les conseils sont gratuits, en toute confidentialité, également pour les mineurs sur rdv.

- grossesse désirée ou imprévue.
- contraception (remise de la "pilule du lendemain")

Tél. 032 324 24 15 - Centre hospitalier de Bienne, 2501 Bienne. www.szb-chb.ch

Stress scolaire?
Conseils + aide 147 de Pro Juventute est toujours là pour toi!

Petits ou gros soucis?
Téléphone n° 147
SMS au 147
www.147.ch

PRO JUVEN TUTE
CONSEILS + AIDE 147

Compte pour les dons 80-3100-6
projuventute.ch

Trop d'alcool?
Conseils + aide 147 de Pro Juventute est toujours là pour toi!

Petits ou gros soucis?
Téléphone n° 147
SMS au 147
www.147.ch

PRO JUVEN TUTE
CONSEILS + AIDE 147

Compte pour les dons 80-3100-6
projuventute.ch